



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 5409

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la question des chiffres du commerce extérieur français. Face à l'érosion de ses parts de marché, au durcissement de la compétition mondiale et à l'ouverture de nouveaux marchés, on mesure le défi que représente pour notre pays, le maintien de sa force de frappe commerciale et plus encore son renforcement par un plus grand nombre d'entreprises présentes à l'international et singulièrement de petites et moyennes entreprises (PME). Il y a urgence à réagir car le recul relatif de nos exportations équivaut chaque année à la perte d'un demi-point de PIB. Or, ce sont plus de 5 millions d'emplois qui sont liés directement ou indirectement aux activités d'exportations. Sur cette question essentielle pour l'avenir économique de notre pays, il lui demande quelle politique elle entend mettre en oeuvre.

Texte de la réponse

En termes de compétitivité-prix ou coûts, l'offre française ne souffre pas de décrochage particulier. De même, les spécialisations sectorielles des exportations françaises ne lui sont pas dommageables, notamment par rapport à notre meilleur compétiteur, l'Allemagne. S'il est vrai que nous sommes sectoriellement assez bien positionnés (en particulier, nous serions le pays européen « le plus proche » sectoriellement de l'Allemagne, plus que l'Italie par exemple), il semble toutefois que l'orientation géographique de nos exportations est insuffisamment tournée vers les zones les plus dynamiques du monde (Asie émergente, producteurs de pétrole, Europe de l'Est). Il en ressort que la réorientation de nos exportations qui est en cours doit se poursuivre. Dans ce contexte, les priorités du Gouvernement sont : renforcer notre tissu productif en lui donnant les moyens de se développer pour faire grossir le nombre d'entreprises moyennes ou « grosses », qui seront plus à même d'exporter, soutenir l'innovation pour toutes les catégories d'entreprises, car une entreprise innovante exporte plus que les autres, faciliter l'orientation de nos exportations vers les territoires porteurs. Ces priorités portent donc à la fois sur une action nationale forte et sur un appui plus direct au développement international de nos entreprises. Cinq grandes actions sont en cours, qui visent à contribuer à stimuler les entreprises françaises : simplifier l'environnement des entreprises, soutenir leur innovation, baisser leur fiscalité, favoriser le financement des entreprises de taille moyenne et faire grossir les PME, relancer leurs exportations. En matière de simplification, un groupe d'experts a été mis en place par le secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur et a rendu ses propositions le 28 septembre dernier. Ces propositions sont maintenant examinées avec les départements ministériels concernés en vue d'élaborer les mesures appropriées. En matière d'innovation, la réforme du crédit impôt recherche, la politique en faveur de la propriété industrielle et les orientations des actions des agences en charge de l'innovation viseront la croissance des entreprises moyennes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5409

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5755

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7840